

## Compte rendu du 28/02/2022

### Réunion plénière

Lieu :

Mairie du 2ème arrondissement, salle Camille Georges

Présents :

Odile BERQUIN, Tatiana AMARO, François-Xavier BON, Maud REYNAUD, Pierre-Etienne DELON, Véronique FAURE, Marie-Annick DURILLON, Edith RAVEAUD, Mohamed KECHOURI, Philippe DORIER, Gabriel PERROUD, Florian REYNAUD, Pierre CARTIER, Jean-Stéphane CHAILLET

Excusés :

Pierre GOUMY, Hélène VAISSIERE, Stéphanie STAN, Adlen MILOUDI, Paul RAVEAUD, Jacqueline THOMAS, Hélène VAISSIERE, Sylvia BRACHET, Malika BENARAB ATTOU

Secrétariat : Pierre-Etienne DELON

-----

### Ordre du jour :

- 1/ Calendrier annuel des réunions
  - 2/ Propositions de commissions
  - 3/ Organisation de la communication
  - 4/ Projets du conseil de quartier
  - 5/ Liste d'idées à débattre pour le budget participatif
  - 6/ Questions diverses
- 

Un tour de table permet aux membres de se présenter.

### 1/ Calendrier annuel des réunions

Notre demande concernant les lundis n'a pas pu être retenue (salle Bayard occupée). Les prochaines réunions du conseil de quartier auront lieu tous les 3èmes mardis du mois à 18h30, salle Bayard (32 bis cours Bayard, 69002 Lyon), sauf exceptions.

- 22 mars 2022
- 19 avril 2022
- 17 mai 2022
- 21 juin 2022
- 19 juillet 2022

Pour la rentrée 2022, une demande pour utiliser la Salle Bayard plutôt les lundis soirs va être formulée à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement.

Dates à confirmer entre les L19 et Ma 20 septembre 2022, 17 ou 18 octobre 2022, 21 ou 22 novembre 2022, décembre à voir.

Concernant le fonctionnement du Conseil de quartier, le règlement intérieur est distribué en séance (disponible sur <https://www.lyon.fr/conseiller-de-quartier>). Il prévoit une Assemblée générale annuelle ouverte à tous les habitants, la création d'un bureau et de commissions. Ses missions sont de faire émerger propositions, idées et il s'appuie sur les bonnes volontés, dans le respect des opinions et des individus. Stéphanie Stan, élue déléguée à la démocratie locale, nous a fait passer le message qu'il va être réécrit. Il y a un consensus pour que ce règlement reste simple, peu contraignant notamment en termes de composition du bureau ou de collègues et permette l'autonomie du fonctionnement.

## 2/ Proposition des commissions

Pour rappel, les membres du bureau sont : Hélène VAISSIERE, François-Xavier BON, Pierre CARTIER, Jacqueline THOMAS, Tatiana AMARO, Maud REYNAUD (présidente), Philippe DORIER (vice-président), Pierre-Etienne DELON (secrétaire), Jean-Stéphane CHAILLET (vice-président élu)

Deux commissions ont été créées :

- **Projets et aménagements urbains - membres** : Marie-Annick DURILLON, Edith RAVEAUD, Mohamed KECHOURI, Gabriel PERROUD, Maud REYNAUD, Pierre-Etienne DELON, Florian REYNAUD, Pierre CARTIER

- **Sécurité et cadre de vie - membres** : François-Xavier BON, Véronique FAURE, Odile BERQUIN, Tatiana AMARO, Marie-Annick DURILLON, Edith RAVEAU, Mohamed KECHOURI, Pierre-Etienne DELON, Philippe DORIER, Pierre CARTIER

## 3/ Organisation de la communication

Un nouveau mail sera créé pour centraliser les échanges avec le conseil de quartier, faute d'avoir pu récupérer le précédent : [cq.confluence.perrache@gmail.com](mailto:cq.confluence.perrache@gmail.com)

Les comptes-rendus seront diffusés puis publiés sur le site de la mairie de Lyon 2.

Enfin la page Facebook du conseil de quartier sera administrée par la présidente, le vice-président et le secrétaire. Pierre CARTIER, actuel administrateur de la page, se charge de donner les droits.

Deux groupes WhatsApp ont été créés :

- Un pour le bureau.

- Un deuxième pour l'ensemble des membres du conseil de quartier qui souhaitent y participer (mél à l'adresse du CQ).

#### 4/ Projets du conseil de quartier

Jean-Stéphane Chaillet propose que le Conseil de quartier invite des intervenants une fois par trimestre pour évoquer des sujets précis, en premier lieu, la direction des espaces verts, les services techniques du 2<sup>ème</sup>. D'autres sont évoqués : la direction de l'enfance pour les projets de végétalisation des crèches et cours d'écoles, la gestion des déchets de la Métropole...

Plusieurs idées ont été proposées :

- Visite de la SPL le mardi 15 mars à 18h à la maison de la Confluence (durée 1h), **décalée au lundi 21 mars à 18h**. Elle permettra notamment d'avoir des informations sur les prochains aménagements qui seront réalisés dans le quartier.

- L'AG du CIL (Comité d'Intérêt Local) a lieu le 2 mars à 18h aux Archives Municipales. Maud REYNAUD y participera et enverra un compte-rendu par mail à l'ensemble des membres du conseil de quartier. L'idée est de travailler en bonne intelligence avec les autres acteurs du quartier (le CIL existe depuis les années 60).

- Idée pour enjoliver les murs des voies ferroviaires (fresque sur les voûtes et le mur, peut-être à végétaliser à la place de l'ancien escalator "Goldorak"). Il faut étudier la faisabilité juridique pour monter un projet pour le budget participatif.

- Végétalisation du quartier : par exemples les places Camille Georges et René Dufour également en projet de budget participatif ou directement avec l'aide de la mairie centrale.

- Centre d'échange de Perrache (projet de la métropole) : Jean-Bernard NUIRY souhaite la participation des conseils de quartier Bellecour-Carnot et Perrache-Confluence. Il lui a été répondu par mél que le CQ est d'accord pour s'y investir.

- Fête de quartier : possibilité d'avoir un budget (autour de 1 000 €) dédié via le conseil de quartier.

- Autres idées / questions :

- Passerelle cyclable pour traverser la Darse : projet relancé, (annonce de la Métropole en réunion publique), voir si on peut y faire participer le conseil de quartier, demander à l'élu de venir (FX BON ?).

- Pas de continuité cyclable au niveau du passage sous le pont Kitchener, améliorer les signalétiques cyclables (les quais ? zone de piétonisation vers la darse), changer de sens la piste du cours Charlemagne.

- Question sur le devenir du quai de l'occident (sur les berges de Saône) => hors périmètre du conseil de quartier (concerne le secteur Bellecour-Carnot).

- Pour les poubelles à verre, déplacer celles qui ne sont pas déjà enterrées sur la voirie (au niveau des places de stationnement) => Philippe DORIER fait la demande à la métropole (via la plateforme <https://www.toodego.com> ).

- Boîte à vêtement : il n'y a pas dans le quartier mais le retour dans les autres arrondissements des bennes de type Relais est parfois négatif. Il est proposé de voir avec la métropole s'il serait possible de mettre en place un système alternatif à ces bennes, par exemple en association avec les donneries des déchetteries de la métropole plusieurs fois par an par exemple. Pierre-Etienne DELON se charge de trouver des contacts avec l'aide de la mairie de Lyon 2.

- Obtenir un financement en fonctionnement pérenne pour une solution libre de droits et française / européenne d'hébergement via par exemple le réseau des chatons et de framasoftware (<https://www.chatons.org/node/1> mail, mattermost, drive, ...). L'idée est à soumettre à la mairie mais il faut au préalable établir un budget estimatif de fonctionnement (hébergement et support).

## **5/ Liste d'idées à débattre pour le budget participatif ou le budget APICQ**

Compte tenu des critères établis par la mairie de Lyon, 2 projets pourraient être candidats au budget participatif :

- L'enjolivement des voûtes le long de la voie SNCF (5 arches rue Dugat-Montbel) et du mur de la gare place des Archives : fresque et végétalisation ? Le mur en dur, très massif, qui remplace les escalators, appartiendrait à la SNCF.

- La végétalisation du quartier et notamment des places Camille Georges et René Dufour.

Sont aussi évoqués les aménagements de pistes cyclables, la création de parkings à vélos mais leur coût pourrait être trop élevé.

### **Conditions pour les projets soumis au budget participatif :**

<https://www.lyon.fr/vie-municipale/democratie-locale/le-budget-participatif>

- Dépôt dossier entre 14 mars et le 17/06/22

- Investissement uniquement, pour le 2ème arrondissement : 622 180€, 2M€ pour la ville (projets transversaux, grands équipements, plusieurs arrondissements...)

- Réalisable en 2 ans

- Être lié aux compétences de la Ville de Lyon

- Montant max 300k€ / projet

- Analyse du 9 mai au 4 novembre : Analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville

- Vote / Sélection : 7 novembre au 4 décembre et accompagnement au vote des habitantes et habitants

- Suivi et évaluation : 1er trimestre 2023

- Réalisation d'un questionnaire d'évaluation 1er trim 2023 à destination des habitantes et habitants afin de préparer la 2ème édition

Maud Reynaud présente aussi les APICQ (appels à projets initiatives des conseils de quartier) dont Stéphanie STAN lui a fait part. La mairie du 2<sup>ème</sup> a transmis la documentation.

Quelques idées sont évoquées : boîte à livres, installation de recycleurs de mégots, installation de nichoirs à oiseaux...

### **Conditions pour les projets APICQ :**

- Remise des projets en janvier chaque année (7/02/2022)

- S'il reste du budget après le jury d'attribution du 24/03/2022, un 2ème dépôt de projet sera possible en juin (très probable).

- Financement : maximum 5 000€, en général moins

- Le projet doit être innovant (pas déjà présenté ?)

- 4 axes seulement : en lien avec projets d'aménagement ou politiques publiques locales, cadre de vie, développement du lien social, éducation à la citoyenneté

Exemples de projets déjà retenus : boîtes à livres, rallye terrestre, carte du patrimoine du 2ème, les cendriers d'or (sensibilisation puis labellisation des terrasses de cafés / restaurants), visites guidées / balades urbaines, guide de végétalisation, ateliers de biodiversité avec poses de nichoirs et d'hôtels à insectes...

## **6/ Questions diverses**

Plusieurs questions ont été remontées par différents réseaux vers le bureau du conseil de quartier :

- Devenir de l'ancien city stade le long de l'école Alix : apparemment, il y aura la construction d'un ensemble de logement social

- Réparations du terrain de basket à côté du stade Sony Anderson

- Moyen pour sécuriser la traversée du cours Charlemagne pour les enfants de l'école Alix avec un trafic tramway multiplié par deux depuis la prolongation de la ligne T2

Il est proposé que le conseil de quartier puisse servir de relais entre la mairie et les habitants pour répondre à ce type de questions, voir à remettre en place les fiches navettes qui existaient entre les services et le CQ. Un retour sera fait systématiquement à la prochaine réunion et si possible en amont par mail dès qu'une réponse a pu être apportée.